



**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL**

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA BONNE
GOUVERNANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**FORMULAIRE PRIX D'EXCELLENCE DE LA BONNE GOUVERNANCE
POUR LES PERSONNES MORALES**

EDITION 2022

JUILLET 2022

**QUESTIONNAIRE A RENSEIGNER ET JOINDRE UNE COPIE DE TOUS LES
DOCUMENTS DEMANDES**

SECTION 1 : INFORMATIONS GENERALES

1.1. Identification de la structure

- Raison sociale :
- Sigle :
- Forme juridique :
- Domaine d'intervention :
- Adresse postale :
- Téléphone :
- Fax :
- Email :
- Date de création :
- Registre de commerce n° :
- Délivré le :

1.2. Zone d'exercice de la structure

- Région :
- Département :
- Sous-Préfecture :

SECTION 2 : GOUVERNANCE

- 2.1. Votre structure a-t-elle mené une ou plusieurs actions ayant une influence significative en matière de bonne gouvernance ? Si oui, décrire succinctement cette ou ces actions.
- 2.2. Quelles sont les différentes actions qui ont été menées par votre structure dans le cadre de la promotion du civisme en Côte d'Ivoire ?
- 2.3. Quelles sont les actions que votre structure a menées pour la promotion de la bonne moralité en Côte d'Ivoire ?
- 2.4. Selon vous, quelle action particulièrement courageuse et exemplaire votre structure a-t-elle menées en matière de bonne gouvernance pour mériter de bénéficier d'une reconnaissance nationale ?
- 2.5. Votre structure a-t-elle déjà agi pour promouvoir la transparence au péril de la survie de l'organisation, de la sécurité de son personnel ou de la sauvegarde de son patrimoine ? Si oui, décrivez succinctement ces événements ?
- 2.6. Votre structure a-t-elle déjà mené des actions de sensibilisation pour la promotion de la bonne gouvernance au sein de son personnel/Administration.
- 2.7. Votre structure mène-t-elle des actions pour dénoncer le mauvais fonctionnement de l'administration ?
- 2.8. Votre structure dispose-t-elle en son sein d'outils permettant aux travailleurs et aux usagers de dénoncer les situations d'abus dans le cadre de leurs opérations ?
- 2.9. Votre structure œuvre-t-elle à la simplification et à l'allègement des procédures administratives en vue d'améliorer la liberté d'entreprise et la visibilité des opérateurs économiques ? Si Oui, justifiez.
- 2.10. Votre structure respecte elle les exigences légales et réglementaires applicables au secteur d'activité ? Si oui, apportez-en des preuves